



Obtenir des dommages et intérêts

Par **Marilyne**, le **20/04/2008** à **18:06**

Vendredi matin, deux jeunes en état d'ébriété en voiture ont percuté plusieurs voitures garées le long d'un garage RENAULT. Ils ont été interpellés par les policiers . Le conducteur a fait un refus de test d'alcoolémie. J'ai déposé plainte. Je souhaite obtenir également des dommages et intérêts, préjudice moral car ma voiture est morte, j'en ai actuellement besoin car je suis à la recherche d'un travail, je passe des concours et en ce moment je suis animatrice. De plus à cause de tout ça j'ai des frais en plus, perte de temps et d'une demi-journée au travail, j'ai plein de démarches à faire donc appels téléphoniques vers numéros spéciaux qui sont hors forfaits et bien entendu les frais de déplacements...etc. Je suis très anxieuse depuis que cela s'est passé!!! Que dois je faire pour obtenir des dommages et intérêts?rnrnMerci de votre réponse.

Par **Upsilon**, le **20/04/2008** à **20:38**

Bonjour et bienvenue sur notre site!rnrnTout d'abord, je vous conseille vivement de vous rapprocher d'un avocat et d'entamer les démarches pour obtenir des aides juridictionnelles. (prise en charge des frais de justice). rnrnL'avocat vous le dira surement mieux que moi, il s'agit d'un préjudice matériel et non moral. rnrnVous êtes en droit de demander des dommages et intérêts au titre de ce préjudice. Néanmoins, ne perdez pas de vue qu'une telle procédure est souvent longue (se compte parfois en année(s)). Je ne saurai que trop vous conseiller d'entamer une procédure au plus tôt, mais de prendre votre mal en patience et de trouver une autre solution pour vous déplacer que d'attendre le versement de ces dommages et intérêts. rnrnCordialement,rnrnUpsilon.